

**FORMULAIRE DE REMISE D'AVIS
DES CHAMBRES EMPLOI-FORMATION
(INSTANCE BASSINS EQFE)
SUR L'AGREMENT OU LE RENOUELEMENT D'AGREMENT DE FILIERES CISP**

Version DFP du 7 mars 2022

CHAMBRE EMPLOI-FORMATION DE :

Namur

Références légales :

- Article 11 du décret du 10 juillet 2013 relatif aux centres d'insertion socioprofessionnelle
- Article 24 de l'arrêté du Gouvernement wallon du 15 décembre 2016 portant exécution du décret du 10 juillet 2013 relatif aux centres d'insertion socioprofessionnelle

Dénomination du CISP : ASBL A L'OVRADGE

Adresse du CISP

Indiquez l'adresse du siège d'exploitation du CISP qui relève de la compétence de votre Chambre Emploi-Formation. Ce siège peut être différent du siège social du CISP.

Rue : Avenue de Namur

Numéro :

1 2

Boîte :

Code postal :

5 5 9 0

Localité : CINEY

Synthèse des avis de la Chambre Emploi-Formation concernant les filières proposées à l'agrément par le CISP

N° filière (1)	Intitulé de la filière	Avis rendu (2)
1	Aménagements extérieurs	Favorable
2	Aide-ménager(ère)	Favorable
3	Employé(e) administratif(ve) et d'accueil	Favorable

(1) Il s'agit du numéro d'ordre de la filière, tel que figurant dans la demande d'agrément.

(2) Favorable – Réserve – Défavorable

A compléter pour chaque filière proposée à l'agrément

Reprendre les renseignements indiqués par le demandeur dans sa demande d'agrément

Numéro de la filière :

Intitulé de la filière :

Type de filière : DEFI EFT

Avis remis sur la filière de formation

L'avis doit être motivé pour permettre d'apprécier en toute connaissance de cause la pertinence de la filière organisée par le centre au regard des besoins identifiés sur le territoire et de l'offre de formation existante.

L'avis doit, notamment, prendre en compte, pour le territoire concerné, le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés, leur profil au regard des articles 5 et 6 du décret, l'offre de formation existante en tenant compte de l'ensemble des différents types d'opérateurs de formation et/ou d'insertion, le taux d'occupation de l'offre existante ainsi que le nombre d'opportunités d'emploi existantes au regard d'une offre de formation qualifiante.

<input checked="" type="checkbox"/>	Favorable
-------------------------------------	------------------

<input type="checkbox"/>	Réservé
--------------------------	----------------

<input type="checkbox"/>	Défavorable
--------------------------	--------------------

Motivation :

Alors que l'emploi (salarié et indépendant) dans le secteur agricole s'est contracté, dans les secteurs verts il a connu une nette progression avant la crise sanitaire. Un seul « sous-secteur », la sylviculture et l'exploitation forestière, n'a pas suivi cette évolution favorable.

Les opportunités d'emploi pour les métiers du secteur vert sont particulièrement importantes dans le Bassin namurois. Le Forem y a notamment diffusé en 2021 186 opportunités d'emploi pour le métier de jardinier d'espaces verts (près de 2.000 opportunités pour l'ensemble de la Wallonie), 27 pour le métier de maraîcher-horticulteur, 7 pour celui de sylviculteur mais aussi 40 pour celui d'aide agricole saisonnier.

L'offre de formation pour adultes dans le domaine de l'horticulture est répartie géographiquement sur l'ensemble du territoire du Bassin de Namur :

- au niveau des CISP : formation d'entretien et aménagement d'espaces verts à Jambes (Jeunes aux Travail), formation en environnement ouvrier de la nature - éco-cantonnier à Beauraing (La Calestienne) et formation en entretien de parcs et jardins à Doische (Charlemagne).
- au sein de l'Enseignement de Promotion sociale, aucune formation n'est répertoriée pour ce secteur et
- au sein de l'IFAPME, une formation d'entrepreneur de jardins et une formation de maraîcher sont proposées à Dinant.
- le Forem ne propose pas d'offre dans ce secteur.
- le Centre de formation et d'insertion socioprofessionnelle adapté Forma'Rive organise également d'une formation d'ouvrier en parcs et jardins, mais à Floreffe et pour un public spécifique (centre agréé par l'AVIQ).

Aucune autre formation n'est organisée à Ciney dans le domaine des aménagements extérieurs ni ailleurs sur le territoire du Bassin de Namur. Les filières proposées sur le territoire dans le domaine de l'entretien des parcs et jardins ne comportent pas le module permettant l'acquisition de compétences liées aux métiers de paveur et ouvrier de voirie qui, par ailleurs, est en pénurie structurelle.

Recommandation : l'IBEFE Namur recommande au CISP de Veiller à développer des partenariats variés et à les activer ; notamment des partenariats avec des entreprises privées pour ouvrir les perspectives d'emploi au-delà des structures en lien avec le CPAS.

A compléter pour chaque filière proposée à l'agrément

Reprendre les renseignements indiqués par le demandeur dans sa demande d'agrément

Numéro de la filière :

Intitulé de la filière :

Type de filière : DEFI EFT

Avis remis sur la filière de formation

L'avis doit être motivé pour permettre d'apprécier en toute connaissance de cause la pertinence de la filière organisée par le centre au regard des besoins identifiés sur le territoire et de l'offre de formation existante.

L'avis doit, notamment, prendre en compte, pour le territoire concerné, le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés, leur profil au regard des articles 5 et 6 du décret, l'offre de formation existante en tenant compte de l'ensemble des différents types d'opérateurs de formation et/ou d'insertion, le taux d'occupation de l'offre existante ainsi que le nombre d'opportunités d'emploi existantes au regard d'une offre de formation qualifiante.

X	Favorable
---	-----------

	Réservé
--	---------

	Défavorable
--	-------------

Motivation :

Les aides-ménagers et/ou les aides-ménagers sociaux sont très recherchés sur le marché de l'emploi. Le secteur des services aux personnes se développe de manière constante et engage régulièrement des travailleurs.

A l'échelle du bassin namurois, 325 opportunités d'emploi de nettoyeur de locaux et 376 opportunités d'emploi d'employé de ménage à domicile ont été gérées par le Forem au cours de l'année 2021.

Le métier d'aide-ménager est repris dans la liste 2021 des fonctions critiques en Wallonie du Forem.

Même si d'autres centres de formation organisent une formation dans ce secteur d'activité sur le territoire du Bassin de Namur (formations de technicien de surface et d'aide-ménager au centre de Forem Formation de Saint-Servais, formation préparatoire aux métiers de services aux personnes – CISP Espaces à Ciney et formation au nettoyage - CISP Forma à Namur), l'offre de formation existante ne permet pas de répondre à l'ensemble des besoins.

L'organisation de formations dans ce métier au sein des CISP permet à des publics peu qualifiés d'accéder directement à un emploi.

Le Centre de formation est ancré dans un réseau de partenaires au niveau communal et local qui permettent l'insertion à l'emploi en fin de formation (cf. service d'aide-ménager du CPAS, ADMR, SPAF, IMP de Ciney, homes pour personnes âgées, ...).

A compléter pour chaque filière proposée à l'agrément

Reprendre les renseignements indiqués par le demandeur dans sa demande d'agrément

Numéro de la filière :

Intitulé de la filière :

Type de filière : DEFI EFT

Avis remis sur la filière de formation

L'avis doit être motivé pour permettre d'apprécier en toute connaissance de cause la pertinence de la filière organisée par le centre au regard des besoins identifiés sur le territoire et de l'offre de formation existante.

L'avis doit, notamment, prendre en compte, pour le territoire concerné, le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés, leur profil au regard des articles 5 et 6 du décret, l'offre de formation existante en tenant compte de l'ensemble des différents types d'opérateurs de formation et/ou d'insertion, le taux d'occupation de l'offre existante ainsi que le nombre d'opportunités d'emploi existantes au regard d'une offre de formation qualifiante.

X	Favorable
---	-----------

	Réservé
--	---------

	Défavorable
--	-------------

Motivation :

Les opportunités d'emplois relatives aux services administratifs sont nombreuses dans le Bassin namurois. En 2021, le Forem a géré 397 offres d'agent administratif d'entreprise, 221 offres d'agent administratif des services publics, 133 offres de secrétaire bureautique polyvalent, 96 offres d'agent d'accueil, 40 offres de technicien des services administratifs, 26 offres de technicien administratif des services au public, ...

Pour ce qui concerne l'offre de formation, d'autres Centres d'insertion socioprofessionnelle organisent des formations dans ce secteur d'activité mais celles-ci sont relativement bien réparties sur l'ensemble du Bassin de Namur.

Ont notamment été identifiées les formations suivantes :

- au sein des CISP : formation d'assistant administratif du CEDEG (Gembloux), formation d'employé administratif du CET (Namur), formation d'employé polyvalent de DEPROMESSEM (Florennes), formation en bureautique du Nouveau Saint-Servais (Saint-Servais), formation d'assistant administratif au GABS (Sambreville) et formation Accueil et Techniques Administratives au sein de Solidarité Emploi Logement (Ciney).

- le Forem Formation organise également des formations de collaborateur administratif/secrétaire et d'employé à l'accueil à Floreffe.

- l'IFAPME propose quant à lui des formations d'employé administratif à Namur et Dinant.

- au niveau de l'Enseignement de Promotion sociale, des formations de secrétaire médical sont proposées à Tamines et Namur, une formation d'employé de services à Namur et une formation d'agent d'accueil et de gestion d'un cabinet dentaire à Namur.

Enfin, le centre de formation et d'insertion socioprofessionnelle adapté Espace Formation Emploi propose des formations aux métiers d'employé du tertiaire (assistant administratif, employé de bureau administratif, employé de bureau communal, ...) à Namur, mais pour un public spécifique (centre agréé par l'AVIQ).

Le Centre de formation A L'Ovradge est ancré dans un réseau de partenaires au niveau communal et local qui permettent l'insertion à l'emploi en fin de formation.

Recommandation :

Etant donné que la réserve de main d'œuvre dans le domaine administratif est « surdimensionnée » (environ 23.000 DEI pour la Wallonie pour le seul métier d'employé administratif) et que sur le marché de l'emploi, il est généralement demandé des compétences linguistiques, numériques ainsi qu'une grande polyvalence (ex. techniques de communication et de secrétariat, compétences commerciales, ...), les membres de la Chambre Emploi Formation de Namur recommandent au CISP

- de veiller à développer des partenariats variés avec des entreprises privées pour ouvrir les perspectives d'emploi au-delà des structures en lien avec le CPAS ;
- de développer des passerelles en aval de la formation avec d'autres opérateurs de formation qualifiante que le Forem ;
- de donner la possibilité pour ceux qui le souhaitent de se préparer à l'épreuve de validation des compétences

afin d'accroître les chances d'insertion des stagiaires sur le marché de l'emploi.